

**Direction départementale de la cohésion sociale
MAIA 93**

**SEANCE D'INFORMATION
Les droits d'auteurs et organisation de spectacles**

La mission d'accueil et d'information des associations de la Seine-Saint-Denis (MAIA 93) organise en collaboration avec la SACEM une réunion d'information sur les droits d'auteurs et les formalités à accomplir pour l'organisation d'un spectacle, destinée aux bénévoles responsables d'associations.

Objectifs :

Permettre aux responsables associatifs de remplir leurs obligations auprès de la SACEM.

Modalités pédagogiques : exposé synthétique, questions-réponses

Public visé : Les dirigeants, bénévoles d'associations

Contenu :

- ❶ **Présentation de la SACEM**
- ❷ **Généralités sur les droits d'auteurs**
- ❸ **Exposé sur les formalités à accomplir pour l'organisation d'un spectacle**
(la collecte des droits)
- ❹ **Questions/réponses**

Date : le lundi 23 mai 2016 à partir de 18 heures 30.

Intervenants : Monsieur Lefèvre, responsable régional Ile de France Nord et Ouest de la SACEM

Lieu : Direction départementale de la cohésion sociale – 5/7 promenade Jean Rostand à Bobigny – salle 015 – Rez-de-chaussée

Modalités d'inscription :

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint à la
Direction départementale de la cohésion sociale
Immeuble l'Européen – 5/7 promenade Jean Rostand – Hall B
93005 BOBIGNY Cedex ***pour le 13 mai 2016 au plus tard.***
Courriel : marie-claude.anslinger@seine-saint-denis.gouv.fr

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.